

## **Discours d’ouverture de Daniel Baal, Président de la Fédération bancaire française et Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel**

### **à l’occasion de l’événement européen de la FBF “Pour une Europe souveraine dans le domaine des paiements”**

Mercredi 15 avril 2026 à Bruxelles

Mesdames et Messieurs,  
Monsieur le député européen,  
Chers partenaires, chers acteurs de l’écosystème européen des paiements, Mme Evelien Witlox, Mme Martina Weimert  
Mesdames et Messieurs les journalistes,  
Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir à Bruxelles, au cœur de la démocratie européenne, pour ouvrir cet événement consacré à un sujet à la fois technique, économique et profondément politique : **la souveraineté européenne dans le domaine des paiements.**

Si nous avons souhaité organiser ce rendez-vous ici, aujourd’hui, ce n’est pas un hasard. C’est parce que les décisions qui se prennent à Bruxelles façonnent durablement notre capacité collective à agir, à investir, à innover – et, au fond, à décider par nous-mêmes.

#### **Les paiements : un enjeu historique de souveraineté pour les banques**

Pour les banques, les paiements n’ont jamais été un simple service accessoire. Ils sont, depuis toujours, **un pilier de la souveraineté économique.**

Contrôler les flux de paiement, c’est garantir la continuité des échanges, la sécurité des transactions, la confiance des citoyens et des entreprises. C’est aussi **préserver notre autonomie stratégique** face à des dépendances qui, lorsqu’elles deviennent excessives, fragilisent l’ensemble de l’économie.

Depuis des décennies, les banques européennes investissent, innovent, coopèrent pour moderniser les moyens de paiement, les rendre plus sûrs, plus efficaces, plus accessibles. Et elles n’ont jamais cessé de le faire.

#### **Wero : une ambition européenne concrète, opérationnelle**

C’est dans cette continuité que s’inscrit **Wero**, porté par l’European Payments Initiative.

Avec Wero, l’ambition est claire, lisible, concrète :

- **permettre aux Européens de payer simplement entre particuliers,**
- puis, très rapidement, **de payer chez les commerçants, en ligne comme en magasin,**
- **en s’appuyant sur des infrastructures européennes,** développées par des acteurs européens, pour des usages européens.

Wero n'est pas un concept.

Ce n'est pas une promesse abstraite.

C'est une solution qui se déploie, qui s'enrichit, qui répond à des usages réels, avec une logique d'interopérabilité et de montée en charge progressive.

Les solutions fondées sur le **virement instantané** en sont une illustration concrète. Elles ouvrent de nouveaux cas d'usage et offrent un potentiel d'interopérabilité inédit à l'échelle du continent.

L'accord conclu début février entre l'European Payments Initiative et d'autres acteurs majeurs du paiement européen va clairement dans ce sens : **13 pays couverts**, représentant **94 % de la population de l'Union européenne**.

Notre ambition n'est pas de multiplier les solutions. Elle est de **construire un écosystème européen robuste, lisible et souverain**.

C'est aussi une démonstration essentielle : **l'Europe sait innover**, lorsque les acteurs publics et privés avancent ensemble, dans le respect du marché et des besoins des utilisateurs.

**L'euro numérique : un projet qui pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses**

Dans ce contexte, le projet d'euro numérique de détail, tel qu'il est aujourd'hui conçu par la Banque centrale européenne, appelle de notre part **lucidité et responsabilité**.

Disons-le clairement : **l'euro numérique, dans sa conception actuelle, ne répond pas à l'enjeu de souveraineté des paiements et est paradoxal à plus d'un titre**.

Pourquoi ?

Parce que l'on peine encore à en mesurer **l'usage réel** et la **valeur ajoutée concrète** pour les citoyens et les entreprises.

Parce qu'il s'agit d'un projet **extrêmement consommateur de ressources**, avec **18 milliards d'euros d'investissements supplémentaires attendus juste pour les banques européennes**.

Parce qu'il va **mettre en concurrence les solutions publiques et privées au lieu de les associer**.

Parce que dans sa conception actuelle, **il ouvre des brèches béantes dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme**, à l'inverse de ce que défendent depuis des années les autorités publiques nationales et européennes.

Parce qu'il aura **des conséquences directes sur le financement des entreprises et des ménages européens en faisant disparaître du bilan des banques des centaines de milliards d'euros et renchéra le coût du crédit**.

Et parce qu'il mobilise énormément de temps, d'énergie, de capacités d'ingénierie, qui pourraient aussi être consacrées à renforcer et déployer des solutions déjà existantes.

Un tel projet mérite mieux qu'un débat technocratique. Il mérite **un vrai dialogue démocratique**, transparent, ouvert, contradictoire.

À cet égard, avoir entendu dire que le projet serait « non négociable » ne peut qu'interroger. Un projet qui transforme en profondeur l'architecture des paiements européens ne peut pas être soustrait à la discussion collective. Il engage l'argent des banques, donc celui de leurs clients, et l'équilibre même de l'écosystème.

### **Réutiliser l'existant plutôt que repartir de zéro**

Si l'euro numérique devait se concrétiser, alors un principe devrait s'imposer comme une évidence :

- **il doit s'appuyer sur les infrastructures existantes,**
- **sur les standards déjà développés,**
- **sur les solutions déjà utilisées par l'ensemble de l'écosystème.**

L'inverse – imposer de nouveaux standards et contraindre tout l'écosystème à s'y adapter – serait non seulement inefficace, mais contre-productif.

La souveraineté ne se construit pas contre ce qui fonctionne. Elle se construit **en capitalisant sur l'existant**, en l'améliorant, en l'interconnectant, en l'europanisant.

### **Oui à un partenariat public-privé, s'il est équilibré**

Dans cet esprit, un **partenariat public-privé** peut avoir du sens.

Mais à une condition essentielle : **qu'il soit équilibré et respectueux du marché.**

Les banques ne refusent pas le dialogue.

Elles ne refusent pas l'innovation.

Elles ne refusent pas la contribution à un projet d'intérêt général.

Mais elles ne peuvent accepter un modèle dans lequel les risques, les coûts et les contraintes pèseraient uniquement sur les acteurs privés, sans gouvernance claire, sans modèle économique viable, sans reconnaissance de leur rôle.

### **Deux lignes rouges à ne pas franchir**

Enfin, permettez-moi d'insister sur **deux écueils majeurs**, que nous devons absolument éviter.

Le premier serait **la distribution de l'euro numérique par des acteurs extra-européens**, via des mécanismes d'open funding. Ce serait un contresens absolu au regard de l'objectif affiché de souveraineté.

Le second serait **la non-traçabilité de la version hors ligne**. Une telle option serait incompatible avec nos exigences en matière de **lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme**, exigences auxquelles les banques sont pleinement engagées.

La confiance dans les paiements repose aussi sur leur intégrité et leur traçabilité.

Le système monétaire est fondé sur la complémentarité entre la monnaie de banque centrale, d'ailleurs qualifiée de base monétaire, et la monnaie de banque commerciale, diffusée par les banques dans des conditions favorables au financement de l'économie, au contrôle de la légitimité des transactions et, plus largement, à l'équilibre social.

L'euro numérique de détail, tel que conçu actuellement, perturbe cet équilibre en faisant de la monnaie centrale une concurrente directe de la monnaie commerciale.

### **Construire l'avenir des paiements européens**

Nous en sommes profondément convaincus : **l'avenir des paiements européens ne se décrète pas, il se construit.**

Il se construit en s'appuyant sur ce qui fonctionne déjà.

Il se construit en investissant collectivement.

Il se construit en respectant l'équilibre de l'écosystème.

Et surtout, il se construit en gardant une priorité simple et essentielle : **servir les citoyens, les entreprises et l'économie européenne.**

La question n'est pas celle de la monnaie.

La question est celle de l'architecture, de la gouvernance, de la cohérence d'ensemble.

Evitons un débat artificiel entre monnaie publique et monnaie privée. La monnaie a toujours reposé sur un équilibre public-privé. C'est cet équilibre qui garantit la stabilité et l'efficacité du système.

C'est précisément pour en débattre, sereinement mais fermement, que nous sommes réunis ce soir.

Je vous remercie de votre attention, et je vous souhaite des échanges riches, francs et constructifs.